



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS DE CORNOUAILLE

Séance du 7 juin 2010 à 14 h
Hôtel de Ville de Quimper
Présidée par M. Bernard POIGNANT

Membres présents ayant voix délibérative :

- Bernard POIGNANT, Hervé HERRY, Marc ANDRO : Quimper Communauté
- Jean-Claude DUPRE (suppléant de Daniel COUIC) : CC Pays Bigouden Sud
- Jean-Paul STANZEL : CC Pays Bigouden Sud
- Claude BELLIN : CC Châteaulin Porzay
- Bernard LE GALL : CC Cap Sizun
- Jean-Claude SACRE : CC Concarneau Cornouaille
- André FIDELIN : CC Concarneau Cornouaille
- Alain PENNEC : COCOPAQ
- Nicolas MORVAN : COCOPAQ
- Jean-Paul LE PANN : CC Pays Glazik
- J.P. AUBERT : CC Châteaulin Porzay
- Pierre PLOUZENNEC : AOCD et CCHPB
- Yves CHATALEN : CMA29

Membres présents sans voix délibérative :

- Jean-René COULIOU, Conseil de Développement
- Jean-Claude LESSARD, Conseil régional

Membres excusés

- Roger LE GOFF, CC Pays Fouesnantais
- Michel CANEVET : CC Haut Pays Bigouden
- William BOULIC : CC Pays de Douarnenez
- Roger LARS, Pays Touristique du Menez-Hom
- Ronan LE MEUR, Chambre d'Agriculture
- Jean-François GARREC : CCIQC
- Maryvonne BLONDIN, CG29

Participaient également :

- Yves MALHOMME : Agent comptable du GIP
- Béatrice MERAND, Nathalie CONAN : Quimper Communauté
- Hélène EGU : CC Pays fouesnantais
- Nicolas PIRIOU : CC Concarneau Cornouaille
- Yann BOTHOREL : CCPCP
- Christophe PODEVIN : CC Pays de Douarnenez
- Olga ANSELLEM : AOCD
- François CLEMENT, CCIQC
- Yannick LE MOIGNE : CMA29
- Philippe NIMIS, Stéphane ALLAIN, Mathilde PAILLOT, Nicolas KERLOCH, Lénaig WEILER, Anne-Sophie GANDON, Betty ROBERT Véronique LE GUEN : Pays de Cornouaille

Compte-rendu de séance

Introduction

Bernard POIGNANT ouvre la séance uniquement avec les élus pour évoquer les conditions de départ du directeur du GIP, qui sont votées par l'assemblée. Il annonce ensuite que des délégations de pouvoir seront conférées à Philippe NIMIS et Betty ROBERT, le temps que le GIP évolue vers une autre forme de structure. Il souligne dans ce cadre le bien-fondé de la création de l'agence de développement et l'importance d'une structure de travail en commun pour la Cornouaille. Une étude devrait être menée pour déterminer la meilleure évolution possible des services du GIP.

Bernard POIGNANT évoque également les deux grands rendez-vous de l'année : l'assemblée générale initialement prévue au 1^{er} semestre et les rendez-vous de la Cornouaille prévus à la fin de l'automne. Bien que le planning ait été un peu perturbé par les mouvements de personnel du GIP, il prévoit de respecter l'agenda autant que possible.

1. Le Contrat de Pays

A. Recensement des dossiers

Un document de synthèse de l'état des lieux de l'enveloppe 2 et de l'enveloppe 3 est remis sur table.

Jean-Claude LESSARD indique que cet état des lieux, et particulièrement le tableau des projets en instruction pour l'enveloppe 2 et l'enveloppe 3, doit permettre à chacun de recenser les projets qui ont été déposés par les EPCI et de signaler ainsi toute erreur ou omission. En effet, certains dossiers ont transité par le pays et d'autres ont été adressés directement à la région. Il est donc demandé à chacun de vérifier que tous les dossiers déposés figurent dans la liste.

Le bilan de l'enveloppe 3 s'établit ainsi :

Contrat de Pays enveloppe 3	5 064 052,00
Consommation des projets acceptés en comité local de concertation	3 123 385,94
Enveloppe disponible	1 946 666,06
Projets en instruction	1 693 561,90
solde	247 104,16

Jean-Claude LESSARD évoque ensuite l'enveloppe numérique, et souligne surtout de grandes disparités régionales entre les pays dans la manière d'utiliser les fonds (études, usages, infrastructures).

Enfin il indique que le prochain comité local de concertation aura lieu le 17 juin à 9h30 (lieu à confirmer).

B. Etudes du conseil de développement

Jean-René COULIOU soulève d'abord la question du financement des études, pour lesquelles une demande de subvention devait être faite à la Région dans le cadre du Contrat de Pays, d'autant que certaines factures ont déjà été payées à l'association des étudiants. Un point est à faire sur ce dossier par le Pays.

Jean-René COULIOU indique aussi que chaque groupe d'étudiants a présenté son rapport final. Ayant réussi à obtenir une copie sur CD de ces rapports, il demande qu'ils soient mis en ligne sur le site du Pays.

Nicolas MORVAN fait alors part de son mécontentement sur le fait que les élus de la Cocopaq n'auraient pas été approchés par les étudiants sur une question sensible pour son territoire et à laquelle il attache une grande importance, le transport. Il rappelle avoir déjà indiqué lors du dernier conseil d'administration qu'il souhaitait que les élus rencontrent les étudiants, et il regrette que ça

n'ait pas été le cas, d'autant que cette étude doit être présentée dans le cadre de l'assemblée générale du pays.

Jean-René COULIOU répond qu'un certain nombre d'élus du territoire de la COCOPAQ ont été contactés par téléphone et qu'un questionnaire leur a aussi été adressé. Certains ont répondu, ce qui tend à prouver que les étudiants se sont bien adressés aux élus du territoire.

Bernard POIGNANT souhaite que Jean-René COULIOU et Nicolas MORVAN fassent le point hors séance sur les échanges qui ont eu lieu sur le territoire de la Cocopaq.

2. Le pôle énergie

Jean-Claude SACRE présente les différents points inscrits à l'ordre du jour de la séance :

A. Le financement de l'étude bois-énergie à l'échelle de la Cocopaq et de la 4C

Il était demandé au conseil d'administration d'étudier la faisabilité d'une embauche par le Pays de Cornouaille d'un chargé de mission qui interviendrait à titre expérimental sur les territoires de la 4C et de la Cocopaq, afin que le Pays, en devenant maître d'ouvrage, puisse solliciter l'enveloppe 2 du contrat de pays.

Jean-Claude SACRE indique que cette question n'est plus à l'ordre du jour puisque la solution a été trouvée avec Betty ROBERT. La démarche sera identique à la méthode qui a été appliquée avec la Chambre d'Agriculture : facturation Cocopaq → Pays → demande de subvention région → refacturation 50 % à la Cocopaq.

Par-contre, le projet de structuration de la filière bois-énergie ne pourra pas être entièrement réalisé pour fin 2010. Il est donc demandé au Pays de rédiger un courrier au Conseil régional pour solliciter une extension de délai pour ce projet jusqu'à fin 2011.

B. La réflexion sur l'évolution du service énergie du Pays de Cornouaille

Durant les 2 dernières années, le Pays de Cornouaille a su développer et apporter une réponse locale à une problématique environnementale : l'énergie.

Le service est monté en puissance et a développé les collaborations et les partenariats pour s'implanter dans le paysage énergétique. Ses compétences et ses moyens sont reconnus et semblent répondre à une demande.

Le pôle énergie du Pays de Cornouaille, en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne et l'ADEME conseille les particuliers et les collectivités sur les questions en lien avec l'énergie. Il œuvre également auprès des personnes en précarité énergétique pour le compte du Conseil Général.

En novembre prochain les conventions et les contrats de travail des 2 chargés de missions du pôle énergie arrivent à échéance. Il convient donc de déterminer la suite et les orientations à donner au service. Aujourd'hui, sauf à réduire les missions, le pôle énergie ne peut assurer pleinement celles-ci.

Or, le pôle énergie va subir une augmentation des demandes liées aux préoccupations sur le changement climatique et sur l'augmentation des prix de l'énergie ainsi que par rapport à l'application de la loi grenelle 2. Toutes ces préoccupations, qui touchent déjà les cibles du service, vont très certainement révéler de nouvelle(s) attente(s).

Un groupe de travail, constitué de M. SACRE, M. MORVAN, M. LE PANN, M. BOULIC et M. L'HOSTIS, se réunit le 11 juin après-midi pour réfléchir à toutes ces problématiques. Les points qui vont être plus particulièrement abordés sont :

- Le financement
- Les cibles
- Les moyens humains
- La structure porteuse

Jean-Claude SACRE communiquera les conclusions de ces échanges lors du prochain Conseil d'Administration du Pays.

Jean-Paul LE PANN ajoute que le pôle énergie a été intégré au sein du GIP il y a 3 ans, à une époque où la Cornouaille accusait un certain retard dans ce domaine par rapport à d'autres territoires. Il fallait combler ce retard rapidement. Il avait donc été décidé que le GIP porterait temporairement le pôle énergie et qu'au terme de ces 3 années, il faudrait décider si le pôle énergie deviendrait une structure indépendante ou resterait hébergé par le pays, sachant que son utilité n'est bien évidemment remise en cause par quiconque.

C. L'enquête d'intention sur le CEP

L'enquête évoquée dans les documents de l'ordre du jour est en cours, et Jean-Claude SACRE indique qu'un retour a été demandé pour le 18 juin.

D. Information sur « le photovoltaïque dans les collectivités »

Suite à l'information donnée avec l'ordre du jour de la séance, l'invitation et l'ordre du jour de cette ½ journée d'information du 29 juin est remise sur table.

3. Le pôle tourisme

Philippe NIMIS présente les 3 points inscrits à l'ordre du jour.

A. Cornouaille années 20-30

Le dernier conseil d'administration avait validé la maîtrise d'ouvrage du GIP et autorisé le pays à solliciter le Contrat de Pays sur cette opération, dont le coût total est estimé à 40 000 € part Contrat de Pays 50 %)

La part d'autofinancement du Pays est estimée à 12 000 €, les autres partenaires apportant le complément de 8 000 €.

Le conseil d'administration valide la part d'autofinancement du GIP à hauteur de 12 000 € et autorise le Président à engager les dépenses.

B. Bienvenue en Cornouaille 2011

Philippe Nimis évoque le partenariat engagé avec la CCI et le Groupement Touristique de Cornouaille pour une éventuelle refonte (forme et fonds) des éditions (papier) d'accueil « Bienvenue en Cornouaille » et « Cornouaille animation », ainsi que le site Internet www.cornouaille-animation.fr en 2011. Il informe qu'il est envisagé que la maîtrise d'œuvre puisse continuer à être assurée par le service communication de la CCI, avec le soutien financier du GTC qui pourrait être complété par le pays de Cornouaille. (Proposition de Roger LE GOFF présentée à la commission tourisme le 22 avril dernier).

François Clément souligne qu'en effet, la CCI est totalement satisfaite du partenariat engagé avec le pays, notamment sur les éditions. Il est favorable à la poursuite d'un travail en commun qui permettra de trouver une cohérence et d'accroître l'efficacité sur cette action.

Jean-René COULIOU indique qu'il aurait aimé qu'une information sur ce thème soit transmise au conseil de développement.

Bernard Poignant demande qu'une présentation de cette action figure à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée plénière du conseil de développement et qu'un contact soit pris à cet effet avec l' élu référent tourisme.

C. Participation au réseau touristique d'information régional « algues vertes »

Philippe NIMIS présente ce sujet détaillé dans l'ordre du jour et il demande aux EPCI concernés de faire connaître les noms des personnes qui pourraient être concernées par la formation.

D. Tourisme et TIC en Cornouaille

La journée d'échange organisée le 4 juin sur le thème de l'approche du e-tourisme chez les opérateurs touristiques cornouillais a mobilisé une quarantaine de personnes provenant des OT et EPCI de la Cornouaille et posé les bases de la réflexion.

E. www.cornouaille.com

Philippe NIMIS informe le conseil d'administration qu'une réflexion est engagée pour que www.cornouaille.com puisse être un portail d'information agrégeant toutes informations sur les loisirs en Cornouaille. Ce site serait une ouverture sur les fêtes et manifestations proposées dans les communes de Cornouaille (cf www.cornouaille-animation.fr), une entrée sur des événements spécifiques remarquables (festivals, Cornouaille années20-30,...)la découverte thématique du patrimoine naturel, historique,...

4. Pôle administration et comptabilité

Yves MALHOMME présente en détail les délibérations sur lesquelles il est demandé au conseil d'administration de se prononcer.

Le conseil d'administration délibère favorablement sur :

- la décision modificative n° 1
- l'assistance du cabinet d'avocat Valadou-Josselin
- les frais de déplacement des stagiaires du GIP
- le tarif d'adhésion des communes isolées
- la compensation de perte de salaire de deux agents du GIP qui n'ont pu recevoir qu'un demi-traitement au-delà de 90 jours d'arrêt maladie, parce que le contrat de prévoyance prévu dans le règlement intérieur de 2008 n'a pas été souscrit.

Conclusion

Avant de clore la séance, Bernard POIGNANT souhaite qu'une date soit fixée pour l'assemblée générale du GIP qu'il envisage avant mi-juillet.

L'ordre du jour, en dehors des questions statutaires, sera le suivant :

- présentation des études du conseil de développement
- signature de l'avenant au contrat de pays en présence de Jean-Yves LE DRIAN

Bernard POIGNANT demande à Nicolas MORVAN d'envisager que l'AG puisse avoir lieu sur le territoire de la Cocopaq.

La date du 5 juillet est évoquée. Elle reste à confirmer en fonction des disponibilités de Jean-Yves LE DRIAN et des étudiants qui ont réalisé les études pour le conseil de développement.

Bernard POIGNANT demande à Betty ROBERT de voir la faisabilité d'une AG début juillet au plus vite.

Puis il clôt la séance.